

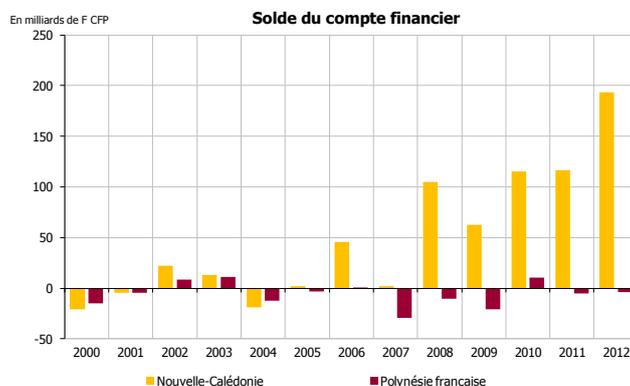
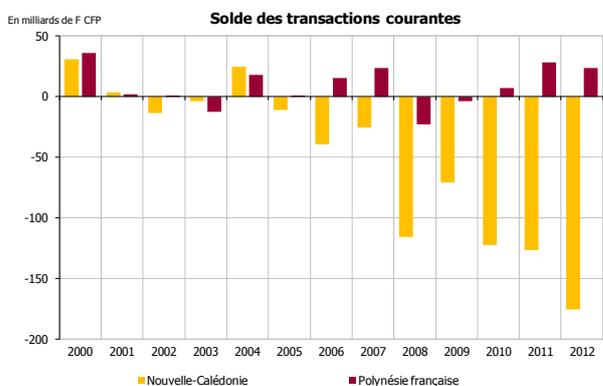
Les balances des paiements de la Nouvelle-Calédonie et de la Polynésie française : une lecture de moyen terme 2000-2012

Les balances des paiements de la Nouvelle-Calédonie et de la Polynésie française ont été élaborées pour la première fois au tournant des années 2000 à la suite du « détachement statistique » des TOM du territoire économique de la République française et de la décision conjointe de réaliser une balance des paiements pour ces deux territoires, qui n'appartiennent ni à la zone euro, ni à l'Union européenne. Cette exigence a été rappelée dans la Loi de modernisation de l'Outre-mer (LODEOM) du 27 mai 2009¹. L'analyse est ici effectuée sur moyenne période (2000-2012)².

Historique de l'élaboration des balances des paiements de la Nouvelle-Calédonie et de la Polynésie française



La balance des paiements retrace, dans son compte de transactions courantes, les échanges de biens, services, revenus et transferts courants et, dans son compte financier, les investissements directs, investissements de portefeuille et autres investissements. Comme le montrent les graphiques ci-dessous, les configurations des balances des paiements de la Nouvelle-Calédonie et de la Polynésie française sont très différentes, notamment sur la deuxième moitié de la période.



Sources : IEOM, Douanes, TSEE, ISPF

Source : IEOM

Nouvelle-Calédonie : au cours de la dernière décennie, la Nouvelle-Calédonie a été au centre de projets d'envergure dans le secteur du nickel, générant un déficit de ses transactions courantes en progression tendancielle depuis 2005. En contrepartie, le territoire a bénéficié d'entrées de capitaux massives au titre des investissements directs. Néanmoins, si la Nouvelle-Calédonie bénéficie d'un socle industriel, elle est fortement dépendante de la conjoncture du secteur du nickel.

Polynésie française : à l'inverse, sur la même période, l'archipel polynésien a pâti d'un manque de projets d'envergure, publics comme privés, comme l'illustre la faiblesse des investissements enregistrés dans le compte financier de la Polynésie française. Si la spécialisation dans le secteur touristique permet à l'archipel polynésien de dégager des excédents récurrents du solde des services, elle ne lui permet pas, seule, d'assurer l'équilibre de son compte courant. Aussi, le léger excédent des transactions courantes de la Polynésie française est largement expliqué par le niveau des transferts publics.

¹ Dans le cas du territoire des îles de Wallis-et-Futuna qui, à l'instar de la Nouvelle-Calédonie et de la Polynésie française, n'appartiennent ni à la zone euro, ni à l'Union européenne, l'élaboration d'une balance des paiements n'a pas été requise.

² L'étude complète est disponible sous <http://www.ieom.fr/ieom/publications-24/les-notes-de-l-ieom-65/>.

FAITS SAILLANTS

Biens : une « ultra-spécialisation » source de vulnérabilité dans les deux géographies

A l'instar des petits états insulaires en développement (PEID), la Nouvelle-Calédonie et la Polynésie française présentent une forte dépendance à un ou deux produits : **les biens intermédiaires** (dont le minerai de nickel, les ferronickels, les mattes) et **les biens agricoles** (tels que la perle, le poisson, le noni) **représentent respectivement 95 % et 75 % des recettes d'exportations de la Nouvelle-Calédonie et de la Polynésie française**. Cette ultra-spécialisation est source de vulnérabilité étant donné la volatilité des cours du nickel et de la perle.

En Nouvelle-Calédonie : un secteur du nickel exposé aux fluctuations de l'offre et de la demande mondiale

Premier secteur exportateur du territoire, le secteur du nickel a été l'un des moteurs de la croissance calédonienne sur la dernière décennie. Aussi, l'évolution des cours du nickel a un impact déterminant sur la balance commerciale du territoire. Dans les années 2000, les cours du nickel ont connu une séquence haussière qui s'est interrompue fin 2007. Après avoir chuté en 2008 et 2009, les cours ont repris leur hausse jusqu'à mi-2011, puis sont repartis à la baisse en raison de l'accroissement de la production de fonte au nickel chinoise. Ces fluctuations importantes des cours ont impacté dans chaque séquence le niveau des exportations de la Nouvelle-Calédonie.

En Polynésie française : stagnation des importations et baisse des exportations

La Polynésie française se caractérise par le poids prépondérant des produits perliers dans ses exportations de biens, les exportations de poissons et de noni comptant toutefois pour environ 10 % du total. Positionnée sur un segment concurrentiel, la filière perlicole tahitienne peine à s'organiser suite à la crise des années 2000. Les exportations en ont été affectées et aujourd'hui le territoire peine à y trouver des relais. Par ailleurs, la stagnation des importations reflète l'essoufflement de la croissance.

Transactions courantes : des évolutions divergentes

Creusement du déficit en Nouvelle-Calédonie

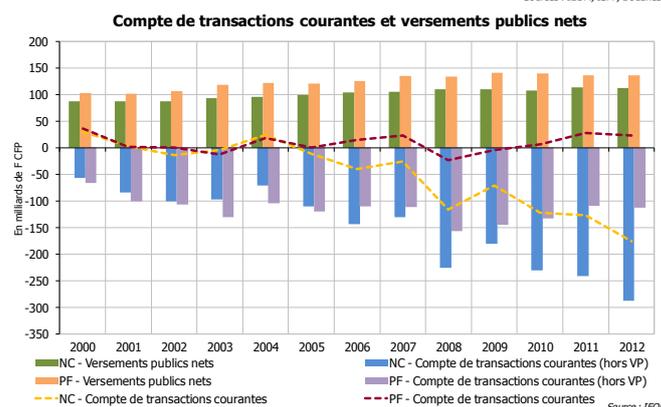
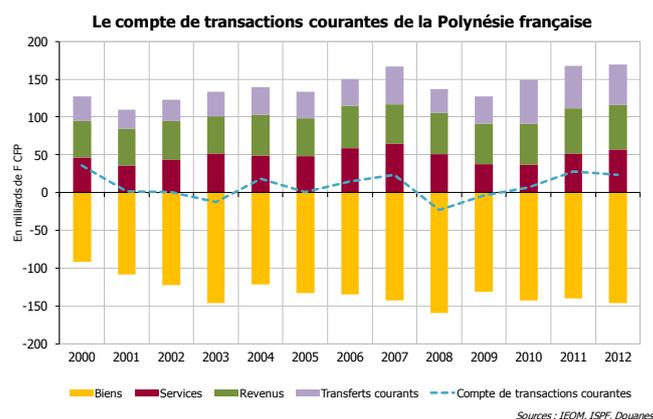
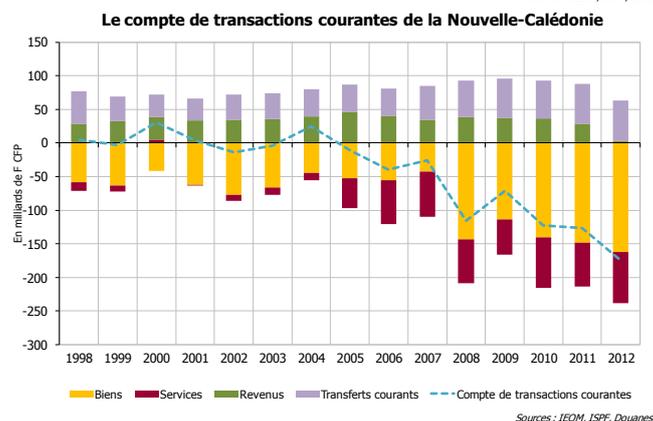
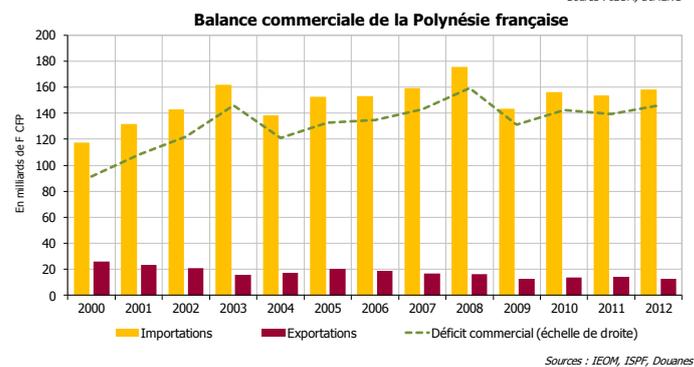
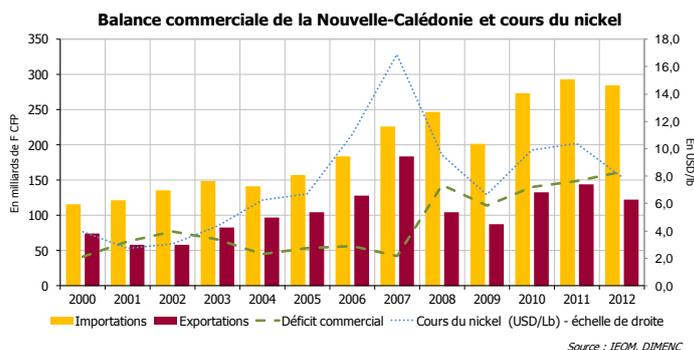
En Nouvelle-Calédonie, les exportations de nickel sont insuffisantes pour limiter le déficit commercial ; ajoutés aux besoins en équipements, les services de construction et aux entreprises suscités par l'industrie du nickel contribuent à creuser le déficit courant. Au total, les versements publics nets compensent un tiers du déficit des transactions courantes hors versements publics de la Nouvelle-Calédonie.

Maintien d'un léger excédent en Polynésie française

De même, si la **spécialisation touristique** permet à l'archipel polynésien de dégager des excédents récurrents du solde des services, cela **ne lui permet pas d'assurer l'équilibre de son compte courant**. Ce sont donc les transferts et revenus publics qui permettent à la Polynésie française de présenter une capacité de financement extérieure positive.

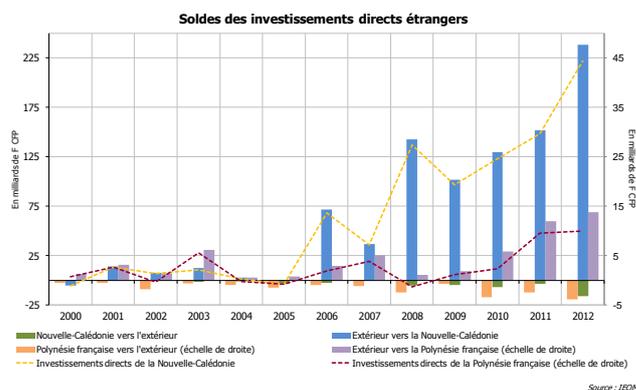
Rôle notable des versements publics

Dans les deux géographies, la dépendance aux différents types de versements publics est à replacer dans le contexte institutionnel des transferts publics de diverses natures, dont ceux liés aux activités régaliennes de l'État français.



Une asymétrie des flux financiers qui reflète celle des comptes courants

La rubrique des flux d'investissements directs étrangers rend compte de l'insertion des entreprises dans l'économie mondiale ou, à l'inverse, de la place attribuée au territoire dans les stratégies des firmes étrangères. Les configurations des deux balances des paiements sont radicalement différentes à compter de la deuxième moitié de la période, avec **des entrées nettes de capitaux très élevées en Nouvelle-Calédonie** – liés aux projets métallurgiques conduits dans le cadre de partenariats internationaux – et des flux financiers nets de faible ampleur en Polynésie française.

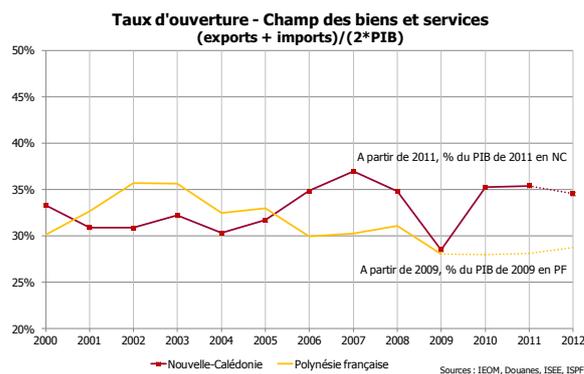


ÉCLAIRAGES COMPLÉMENTAIRES

Des éclairages complémentaires peuvent être apportés via le suivi d'indicateurs directement dérivés de la balance des paiements et rapportant, pour la plupart d'entre eux, certains soldes au PIB de chaque géographie.

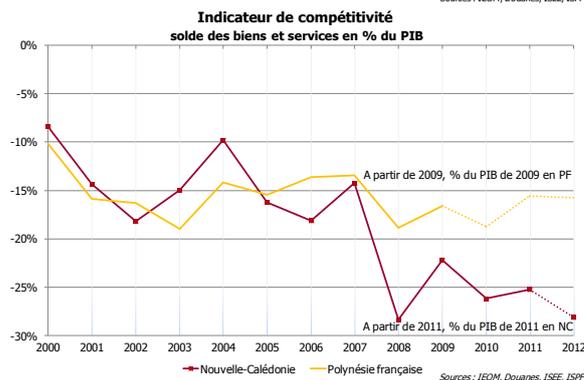
Une ouverture extérieure limitée

La Nouvelle-Calédonie apparaît plus ouverte au commerce extérieur que la Polynésie française, que ce soit sur le seul champ des biens (respectivement 23 % et 16 % en moyenne sur la période) ou sur le champ élargi des biens et services (respectivement 33 % et 31 %). Le degré d'ouverture est moindre que celui des autres petites économies insulaires du Pacifique (35 %), vis-à-vis desquelles la Nouvelle-Calédonie et, dans une moindre mesure, la Polynésie française affichent un niveau de protection douanière significatif.



Un déficit de compétitivité

Les échanges de biens et services sont déficitaires dans les deux géographies mais la dégradation a été particulièrement marquée en Nouvelle-Calédonie à compter de 2007, en lien avec l'évolution des cours et la construction des usines métallurgiques. L'analyse de la compétitivité met en lumière, d'une part, la spécialisation sur le secteur touristique de la Polynésie française – l'excédent des échanges de services touristiques vient partiellement compenser le déficit des biens en Polynésie française – et de l'autre, l'impact des grands projets consommateurs de biens et services transfrontières en Nouvelle-Calédonie. Par ailleurs, la variation positive des taux de change effectifs réels (TCER) indique une perte de compétitivité des deux géographies entre 2002 et 2009.

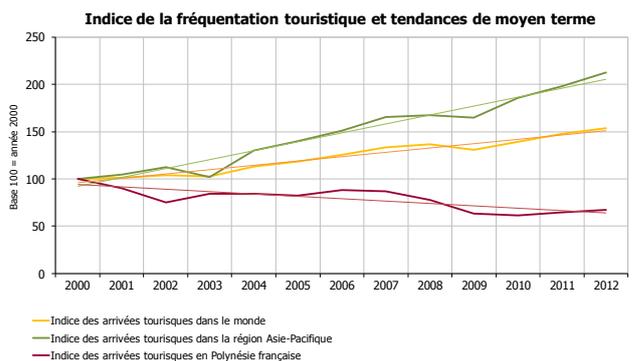
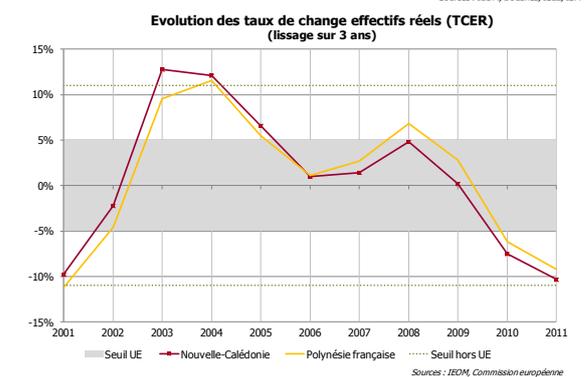


Nouvelle-Calédonie : évolution des parts de marché dans le commerce mondial du nickel

Entre 1990 et 2003, la Nouvelle-Calédonie a gagné des parts de marché mondial du nickel mais, de 2004 à 2010, le territoire n'arrive plus à faire face à la demande mondiale de nickel qui lui est adressée, notamment en raison des retards de mise en œuvre des projets métallurgiques. Leur concrétisation devrait renforcer à terme les capacités productives du territoire.

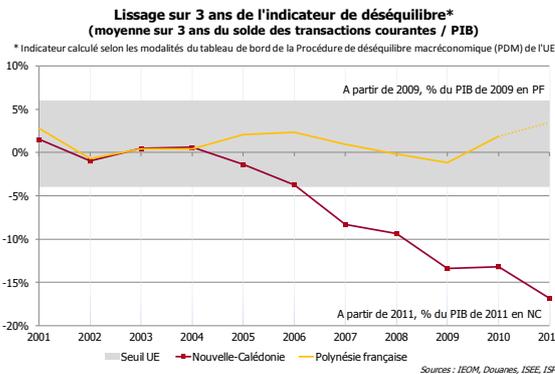
Polynésie française : la problématique de l'attractivité dans le secteur du tourisme

Au regard de la progression du tourisme mondial, on observe un décrochage, jusqu'en 2009, du nombre d'arrivées touristiques. Depuis 2010, un redressement a été constaté, même si la dynamique reste inférieure à celle de l'ensemble de la zone Asie-Pacifique.



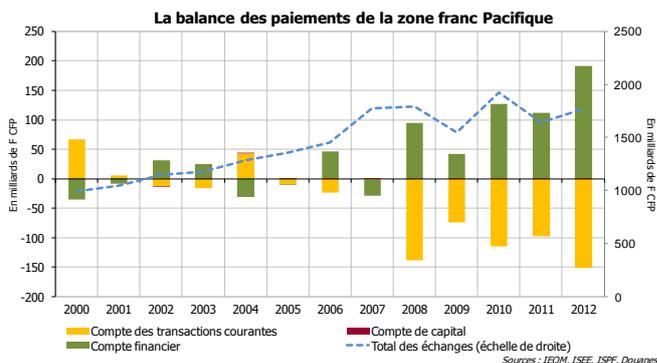
Un indicateur de déséquilibre épargne-investissement

Si les transferts publics en provenance de l'État français ont permis de réduire les déficits structurels vis-à-vis de l'extérieur de la Nouvelle-Calédonie et de la Polynésie française, ils n'ont pas permis d'absorber le double choc constitué par la chute des cours du nickel et la forte progression des importations de biens et services liés aux grands projets en Nouvelle-Calédonie. Par ailleurs, le fait que l'indicateur de la Polynésie française apparaisse plus flateur est également le reflet de l'atonie de la demande intérieure.



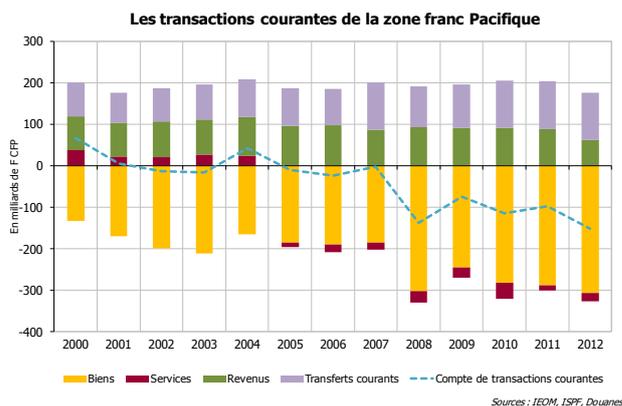
UNE BALANCE DES PAIEMENTS POUR LA ZONE FRANC PACIFIQUE

La Nouvelle-Calédonie, la Polynésie française et Wallis-et-Futuna, relevant toutes trois de la même banque centrale (IEOM), habilitée à émettre le franc Pacifique et à conduire une politique monétaire unique pour la zone franc Pacifique, constituent, *de facto*, une union monétaire. Par souci de simplification, la balance des paiements de l'union monétaire franc Pacifique est ici élaborée en additionnant les deux balances des paiements de la Nouvelle-Calédonie et de la Polynésie française. Étant donné la faiblesse des montants en jeu, les échanges extérieurs de Wallis-et-Futuna ne sont pas pris en compte.



Croissance tendancielle des échanges

Entre 2000 et 2007, le solde des transactions courantes de la balance des paiements de la zone franc Pacifique évolue peu. Puis, entre 2007 et 2012, le besoin de financement croît fortement. Alors que le déficit des biens se creuse, les revenus et transferts restent stables avec un décrochage du solde des services en 2004. Depuis, le solde des services demeure déficitaire, en lien avec l'accroissement des besoins en services de construction et des entreprises de la Nouvelle-Calédonie dans le secteur du nickel. Les entrées nettes d'investissements directs en sont la contrepartie.

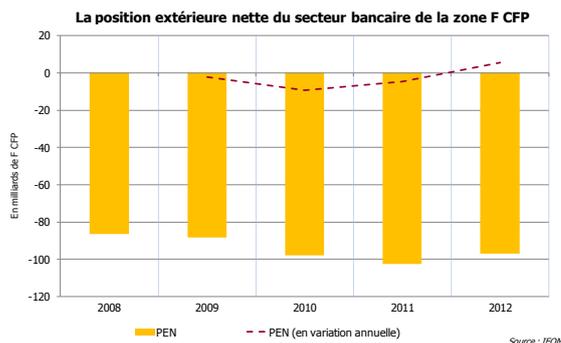


Creusement du déficit courant depuis 2008

Le déficit courant de la Nouvelle-Calédonie, expliqué notamment par les projets industriels, n'est que partiellement compensé par l'excédent courant de la Polynésie française.

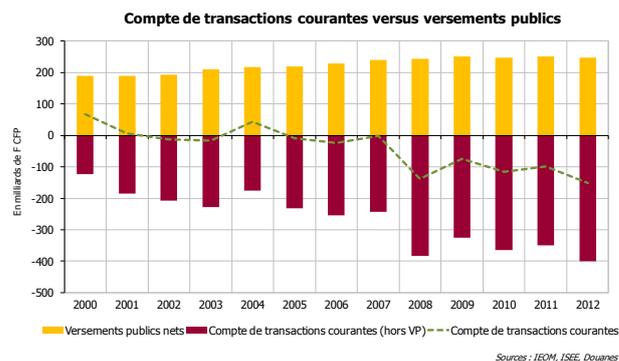
Position extérieure nette du secteur bancaire de la zone franc Pacifique

Selon les statistiques monétaires de la zone analysée dans les rapports de l'IEOM, **les établissements bancaires de la zone sont structurellement emprunteurs de liquidités**. Ils se refinancent essentiellement auprès de leurs maisons-mères en métropole.



Une zone structurellement dépendante des transferts publics

Les déficits courants (hors versements publics) de la zone franc Pacifique sont, de fait, financés par les versements publics en provenance de l'État français.



Toutes les publications de l'IEOM sont accessibles et téléchargeables gratuitement sur le site www.ieom.fr

Directeur de la publication et responsable de la rédaction : N. de SÈZE – Rédaction : C. DUQUESNAY, M. SCHWEITZER

Éditeur et imprimeur : IEOM

Achévé d'imprimer le 30 juin 2014 – Dépôt légal : juin 2014 – ISSN 1968-6277